Fondation communautaire
Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

États financiers
au 31 mars 2026

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 16

Raymond Chabot
Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
604, boulevard Perron
Maria (Québec)
G0C 1Y0

T 418 759-3468

Aux administrateurs de
Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles (ci-après « l'organisme ») qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.[1]

Maria
Le 18 septembre 2026

[1] CPA auditrice, permis de comptabilité publique nº A135967

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles
Résultats
pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	Fonds de dotation		Fonds d'administration		Éliminations interfonds		Total	
	2026	2025	**2026**	2025	**2026**	2025	**2026**	2025
	$	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$
Produits								
Variations de la juste valeur des placements	**1 184 759**	1 964 327					**1 184 759**	1 964 327
Dividendes	**552 333**	621 195					**552 333**	621 195
Intérêts	**266 106**	269 430					**266 106**	269 430
Apports reçus à titre de dotation	**3 680 762**	1 170 730					**3 680 762**	1 170 730
Autres dons			**50 520**	8 586			**50 520**	8 586
Projet bénévoles d'expertise				6 666				6 666
Autres revenus			**10 763**	10 353			**10 763**	10 353
Revenus d'activités bénéfices			**28 561**				**28 561**	
Revenus séminaires				20 399				20 399
Frais d'administration			**279 706**	212 962	**(279 706)**	(212 962)		
Produits de PearTree			**9 488**	13 954			**9 488**	13 954
Aide gouvernementale fédérale				52 150				52 150
	5 683 960	4 025 682	**379 038**	325 070	**(279 706)**	(212 962)	**5 783 292**	4 137 790

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles
Résultats
pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	Fonds de dotation		Fonds d'administration		Éliminations interfonds		Total	
	2026	2025	**2026**	2025	**2026**	2025	**2026**	2025
	$	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$
Charges								
Distribution de revenus	**1 161 188**	1 111 510					**1 161 188**	1 111 510
Frais d'administration	**279 706**	212 962			**(279 706)**	(212 962)		
Salaires et charges sociales			**180 243**	169 393			**180 243**	169 393
Assurances			**1 334**	1 284			**1 334**	1 284
Dépenses - activités bénéfices								
Frais pour l'organisation			**28 011**				**28 011**	
Déplacements			**9 560**	8 437			**9 560**	8 437
Frais de réunions			**1 336**	1 473			**1 336**	1 473
Fournitures et frais de bureau			**6 130**	6 495			**6 130**	6 495
Télécommunications			**4 336**	4 939			**4 336**	4 939
Cotisations et colloques			**8 026**	8 064			**8 026**	8 064
Communication, publicité et promotion			**2 570**	1 376			**2 570**	1 376
Honoraires professionnels	**108 698**	101 446	**58 552**	49 838			**167 250**	151 284
Dons pour partenaires			**48 500**				**48 500**	
Fonds de relance des services communautaires				9 150				9 150
Charges locatives			**5 160**	5 160			**5 160**	5 160
Don			**2 220**	7 000			**2 220**	7 000
Divers			**200**	362			**200**	362
Projet séminaires				41 170				41 170
Projet bénévoles d'expertise				10 000				10 000
Déjeuner-conférence			**9 282**	3 678			**9 282**	3 678
Intérêts et frais bancaires			**265**	447			**265**	447
Amortissement des immobilisations corporelles			**1 968**	1 250			**1 968**	1 250
	1 549 592	1 425 918	**367 693**	329 516	**(279 706)**	(212 962)	**1 637 579**	1 542 472
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**4 134 368**	2 599 764	**11 345**	(4 446)			**4 145 713**	2 595 318

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles
Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026			2025
	Fonds de dotation	**Fonds d'administration**	**Total**	Total
	$	**$**	**$**	$
Solde de fonds au début	**25 254 516**	**85 678**	**25 340 194**	22 744 876
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**4 134 368**	**11 345**	**4 145 713**	2 595 318
Solde de fonds à la fin	**29 388 884**	**97 023**	**29 485 907**	25 340 194

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles
Flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
	$	$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	**4 145 713**	2 595 318
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur des placements	**(1 184 759)**	(1 964 327)
Amortissement des immobilisations corporelles	**1 968**	1 250
	2 962 922	632 241
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	**(131 493)**	(141 431)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**2 831 429**	490 810
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaisse affectée à l'acquisition de placements	**508 651**	(1 809 017)
Variation nette des fonds sous gestion	**(326 697)**	(440 185)
Placements	**(14 986 271)**	(14 485 942)
Cession de placements	**12 787 442**	16 391 601
Acquisition d'immobilisations corporelles		(3 661)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(2 016 875)**	(347 204)
Augmentation nette de l'encaisse	**814 554**	143 606
Encaisse au début	**289 012**	145 406
Encaisse à la fin	**1 103 566**	289 012

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles
Situation financière
au 31 mars 2026

	2026			2025
	Fonds de dotation	**Fonds d'administration**	**Total**	Total
	$	**$**	**$**	$
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	**1 098 387**	**5 179**	**1 103 566**	289 012
Autres créances (note 3)	**240 078**	**6 463**	**246 541**	106 951
Avances au fonds de dotation, sans intérêt		**85 035**		
Frais payés d'avance		**4 867**	**4 867**	4 865
	1 338 465	**101 544**	**1 354 974**	400 828
Long terme				
Placements (note 4)	**30 967 448**		**30 967 448**	28 092 511
Immobilisations corporelles (note 5)		**6 445**	**6 445**	8 413
	32 305 913	**107 989**	**32 328 867**	28 501 752
PASSIF				
Court terme				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)		**10 966**	**10 966**	2 867
Tranche des fonds sous gestion échéant à moins de un an	**224 696**		**224 696**	188 952
Dû au fonds d'administration, sans intérêt	**85 035**			
	309 731	**10 966**	**235 662**	191 819
Long terme				
Fonds sous gestion (note 8)	**2 607 298**		**2 607 298**	2 969 739
	2 917 029	**10 966**	**2 842 960**	3 161 558
SOLDES DE FONDS				
Grevé d'affectations d'origines externes (note 9)	**29 388 884**		**29 388 884**	25 254 516
Non grevé d'affectations		**97 023**	**97 023**	85 678
	29 388 884	**97 023**	**29 485 907**	25 340 194
	32 305 913	**107 989**	**32 328 867**	28 501 752

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles
Notes complémentaires

au 31 mars 2026

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Fondation, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, se voue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes de son territoire. Elle constitue et gère un capital permanent et transitoire devant servir au développement communautaire de la région. Elle distribue les revenus de placements aux organismes de la région dans différents secteurs, dont les arts, la culture, l'éducation, l'environnement, les loisirs et sports, la santé, les services sociaux et la religion. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion ainsi que ceux afférents aux immobilisations.

Le fonds de dotation présente les ressources reçues à titre de dotation, ainsi que les revenus de placements grevés d'affectations d'origines externes. Les actifs, les passifs, les produits et les charges reliés au fonds de dotation y sont présentés.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Les produits provenant d'activités bénéfices sont constatés au moment de l'encaissement.

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles
Notes complémentaires
au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans le fonds de dotation selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'organisme. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'inclure dans les variations de la juste valeur les produits d'intérêts ainsi que la participation au revenu net des fonds à revenu fixe et des fonds d'actions.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des fonds à revenu fixe, des actions et des fonds d'actions qui sont évalués à la juste valeur et des titres à revenu fixe que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles
Notes complémentaires
au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	Taux
Mobilier et agencements	20 %
Logiciels	30 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - AUTRES CRÉANCES

	2026	2025
	$	$
Intérêts courus	**120 078**	100 803
Apports à recevoir	**120 000**	
Taxes à la consommation à recevoir	**6 463**	6 148
	246 541	106 951

4 - PLACEMENTS

	2026	2025
	$	$
Valeurs mobilières Desjardins		
Encaisse et équivalents	**2 568 102**	2 050 374
Titres et fonds à revenu fixe	**13 882 134**	12 594 426
Actions et fonds d'actions	**10 488 702**	10 214 344
	26 938 938	24 859 144
Gestion de patrimoine Financière Banque Nationale		
Encaisse et équivalents	**4 705**	13 782
Titres et fonds à revenu fixe	**1 859 532**	1 609 927
Actions et fonds d'actions	**1 874 009**	1 609 658
	3 738 246	3 233 367

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles
Notes complémentaires
au 31 mars 2026

4 - PLACEMENTS (suite)

	2026	2025
	$	$
Épargne Placements Québec		
Titres et fonds à revenu fixe	**290 264**	
	30 967 448	28 092 511

Selon Valeurs mobilières Desjardins, le taux de rendement moyen généré par les placements de l'exercice est de 6,95 % (11,32 % en 2025), considérant les plus et moins-values sur placements. Selon Gestion de patrimoine Financière Banque Nationale, le taux de rendement moyen généré par les placements de l'exercice est de 7,25 % (8,09 % en 2025), considérant les plus et moins-values sur placements.

La juste valeur des placements est établie selon le cours de clôture à la date de l'état de la situation financière.

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2026	2025
	Coût	**Amortis-sement cumulé**	**Valeur comptable nette**	Valeur comptable nette
	$	**$**	**$**	$
Mobilier et agencements	**51 732**	**47 212**	**4 520**	5 648
Logiciels	**23 277**	**21 352**	**1 925**	2 765
	75 009	**68 564**	**6 445**	8 413

6 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 50 000 $, porte intérêt au taux préférentiel plus 4,5 % (8,95 %; 9,45 % au 31 mars 2025) et est renégociable annuellement.

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2026	2025
	$	$
Comptes fournisseurs et charges à payer	**3 172**	1 501
Salaires à payer	**6 445**	
Sommes à remettre à l'État	**1 349**	1 366
	10 966	2 867

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles
Notes complémentaires
au 31 mars 2026

8 - FONDS SOUS GESTION

Les soldes des fonds sous gestion sont sujets aux conventions spécifiques à chacun.

Au cours de l'exercice, l'organisme a décidé de bonifier de 0,5 % le capital des fonds sous gestion détenus au 31 mars 2009 (Centraide Gaspésie-Les-Îles et Musée de la rivière Cascapédia), ainsi que le capital du fonds Cossmoss Bas-Saint-Laurent, selon les conventions établies. Cette bonification représente un montant de 12 623 $ à même les revenus non distribués de chaque fonds. Depuis la création de ces fonds, les bonifications attribuées totalisent 89 584 $ au 31 mars 2026.

Au 31 mars 2026, le capital des fonds sous gestion se détaille comme suit :

	Capital sous gestion		
	Contributions en capital	**Bonifications attribuées**	**Total**
	$	**$**	**$**
Solde des fonds sous gestion	**2 613 098**	**89 584**	**2 702 682**
Produits de placements reportés			
Non distribués			**94 145**
Réservés			**35 167**
			2 831 994
Tranche des fonds sous gestion échéant à moins de un an			**224 696**
			2 607 298

9 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS

Les fonds en dotation sont grevés d'affectations d'origines externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence.

Au cours de l'exercice, l'organisme a décidé de bonifier le capital des fonds de 0,5 %. Cette bonification représente un montant de 109 422 $ à même les revenus non distribués de chaque fonds. Depuis la création de ces fonds, les bonifications attribuées totalisent 1 136 793 $ au 31 mars 2026.

Au 31 mars 2026, le capital des fonds se détaille comme suit :

	Capital affecté à titre de dotation		
	Contributions en capital	**Bonifications attribuées**	**Total**
	$	**$**	**$**
Solde des fonds en dotation	**24 948 782**	**1 136 793**	**26 085 575**
Produits de placements grevés d'affectations d'origines externes			
Non distribués			**2 848 537**
Réservés			**454 772**
			29 388 884

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles
Notes complémentaires
au 31 mars 2026

10 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des fonds à revenu fixe et d'actions. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les titres à revenu fixe et les apports à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Certains fonds à revenu fixe et d'actions exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Des placements en titres à revenu fixe portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

De plus, certains fonds à revenu fixe et d'actions exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Certains fonds à revenu fixe et d'actions exposent indirectement l'organisme au risque de prix autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles
Notes complémentaires
au 31 mars 2026

11 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Les principaux reclassements effectués, au 31 mars 2025 et pour l'exercice terminé à cette date, sont les suivants :

- Les charges d'honoraires professionnels du fonds de dotation au montant de 101 446 $ qui étaient incluses dans les charges d'honoraires professionnels et dans les produits de frais d'administration du fonds d'administration ont été présentées distinctement dans les charges du fonds de dotation et soustraites des charges de frais d'administration du fonds de dotation. Les produits de frais d'administration et les charges d'honoraires professionnels du fonds d'administration ont diminué de 101 446 $ et dans le fonds de dotation, les charges de frais d'administration ont diminué de 101 446 $ et les honoraires professionnels ont augmenté d'un montant équivalent.